

MAISONS PAYSANNES DE TOURAINE

Association Loi de 1901 pour la sauvegarde de l'architecture paysanne
et la défense du cadre de vie rural

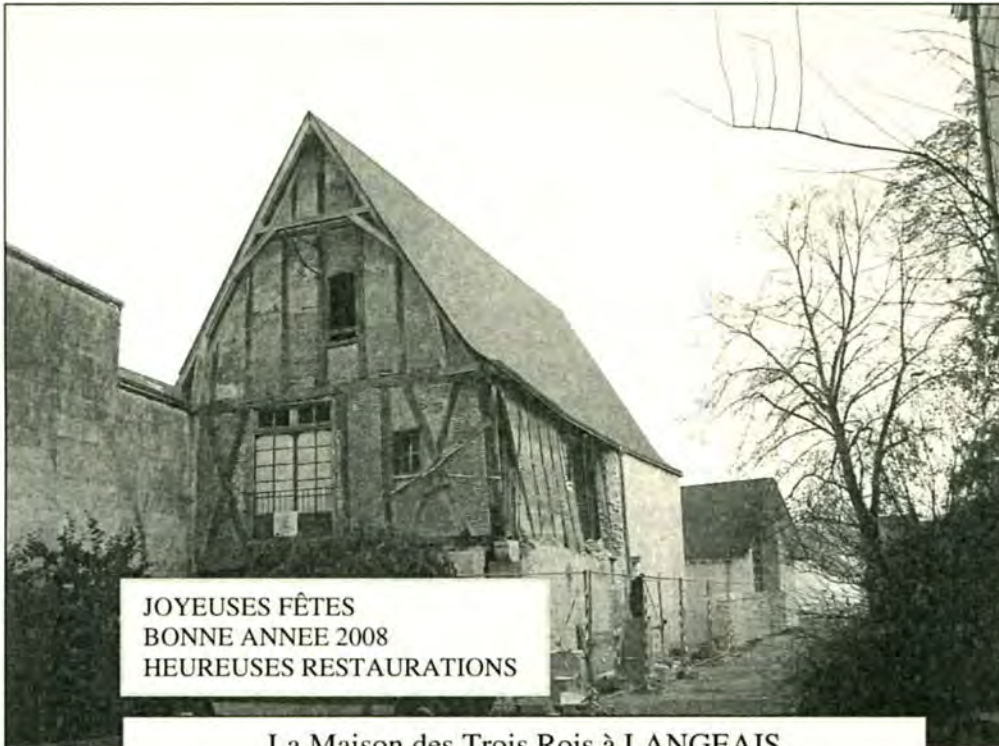
9, quai du Pont Neuf, 37 000 Tours

Tel : 02 47 ~~9443 60~~ 24 41 06

www.maison-paysanne-de-touraine.com

Délégation de

**maisons
paysannes
de france**



JOYEUSES FÊTES
BONNE ANNEE 2008
HEUREUSES RESTAURATIONS

La Maison des Trois Rois à LANGEAIS
Une restauration en cours qui est un sauvetage

BULLETIN DE LIAISON N° 59

DÉCEMBRE 2007

CIP PATRIMOINE

plus qu'un logo, un état d'esprit

La CAPEB, organisation professionnelle réunissant des artisans de plusieurs corps d'état a décidé de créer depuis plusieurs années un logo sous lequel se fédèrent des professionnels de la restauration de qualité en adéquation avec l'environnement local.

Sous la houlette de Jean Mercier, artisan charpentier et « père spirituel, » se dynamisa et s'organisa une confrérie professionnelle.

Mais qu'est-ce qu'un CIP ?

Après un stage de formation, l'artisan monte un dossier professionnel. Ce dernier sera jugé par ses pairs, mais aussi par d'autres interlocuteurs: architectes spécialisés dans la restauration du bâti ancien, architectes des Monuments historiques, mais aussi des professionnels dévoués (sorte de conseil des sages).

**Un CIP ne s'achète pas,
il se donne à celui qui le mérite.**

**Gage de sérieux
il peut aussi lui être retiré**

Contact pour information :

M.GOUAS, Président Groupe Patrimoine : 02 47 96 37 08

CAPEB 37 - Tél. : 02 47 37 88 75

ÉDITORIAL de la PRÉSIDENTE

Une fin d'année est d'abord, par tradition, une **période de festivités**. Nous vous la souhaitons aussi heureuse et joyeuse que possible. C'est aussi une **période de bilans et de projets**. Les nôtres se situent dans le domaine de la sauvegarde du patrimoine bâti et de son environnement. Notre **patrimoine privé** bien sûr mais aussi notre **patrimoine collectif** dans une perspective de développement durable. Aussi bien, notre champ de préoccupation et d'action englobe-t-il naturellement l'activité de la **bio construction** qui est dans le droit fil des méthodes historiques de construction de l'habitat. Avec en plus, naturellement, les moyens de production et de mise en œuvre qu'offre la technologie moderne. **Maisons Paysannes de France** et ses délégations départementales ou régionales ont constamment proclamé que respecter le bâti ancien devait à tout moment s'inscrire dans une modernité maîtrisée et respectueuse des mérites durables des bonnes pratiques des anciens.

La lecture de notre **revue nationale PATRIMOINE RURAL** nous le rappelle opportunément. Elle le fait en nous informant des activités multiples de notre association en ces temps de grande effervescence intellectuelle, législative et réglementaire sur la question des **économies d'énergie**. Toute l'activité économique qui touche l'habitat représente, en effet, plus de 40 % de la consommation d'énergie de notre pays. Maisons Paysannes en étroite liaison avec de nombreuses associations sœurs par leurs objectifs veille à ce que **les mérites permanents et durables de l'habitat ancien** (celui qui date d'avant 1930 environ) continuent d'être pris en compte par les décideurs publics ou privés. Sachons bien que cette vigilance est nécessaire et soyons assez confiants pour croire que ce ne sera pas un vain combat. Le compte rendu de la réunion des délégués MPF dit pourquoi.

Dans ce contexte, l'activité de Maisons Paysannes de Touraine ne se relâchera pas. Nous esquissons dans ce bulletin le programme qui sera proposé aux adhérents lors de leur **assemblée générale annuelle du 16 février 2008**. Le bulletin de Mars 2008 qui rendra compte des délibérations et votes de cette assemblée précisera les conditions de participation individuelle pour l'ensemble des activités. Le présent bulletin se limite à ouvrir les inscriptions pour les activités de printemps antérieures à la parution du prochain. Pour poursuivre une telle activité nous avons naturellement besoin de toutes les bonnes volontés. Une nouvelle **candidature pour rejoindre notre équipe de bénévoles** s'est déclarée. Nous serions confortés si de nouvelles demandes étaient exprimées d'ici ou au cours de l'assemblée générale. Nous serions tout à fait satisfaits de voir s'améliorer notre ratio Hommes/Femmes. C'est **simple et gratifiant** de participer juste dans les limites de sa propre disponibilité.



Réfection du colombage
en cours de réalisation



Conservation
de l'escalier
intérieur



Bonne insertion
dans l'environnement

HISTOIRE DE LA MAISON DES TROIS ROIS

Par les caractéristiques constructives l'origine de ce bâti peut être rapportée aux environs de 1500. L'appellation « Maison des Trois Rois » apparaît dans un acte notarial de 1626 qui transmet ce bâtiment à deux Maîtres de Poste. Il demeure ensuite la propriété de la noblesse locale jusqu'au 19^{ème} siècle où il devient l'annexe d'un autre bâtiment qui le masquera durablement. Au 20^{ème} siècle, il devient un entrepôt pour artisans. Suite à une mutation de propriété intervenue en 1995 la toiture sera refaite pour maintenir le bâti hors d'eau. Ce qui aura permis à son actuel propriétaire de reprendre in extremis une œuvre de restauration qui est un véritable sauvetage. Emouvante survie d'une maison modeste portant les marques du savoir faire du Moyen-Âge. Faute de documents on ne peut que conjecturer sur l'origine du nom. Il est permis de penser que la construction aura duré longtemps pour quelque motif inconnu et couvert le règne de trois rois de France qui ont marqué l'histoire du tout proche château de Langeais : Louis XI, Charles VIII et Louis XII. Ce n'est qu'une hypothèse.

Maisons Paysannes de France - Réunion annuelle des Délégués

Rencontre annuelle organisée à l'initiative des délégations régionales, départementales ou locales. Le rôle de Maisons Paysannes de France se borne à y prendre part au plus haut niveau de représentation avec l'appui de quelques collaborateurs salariés dont l'ordre du jour des travaux demande la contribution.

Organisation de la réunion des délégués

Le lieu d'accueil et les hôtes - Cette année, cette réunion s'est tenue les 18,19 et 20 octobre, à Bassac en Charente (16), à l'initiative de Maisons Paysannes du Poitou-Charentes, avec l'appui des délégations de cette région : Charente, Charente Maritime, Deux-Sèvres, Vienne. Cette délégation régionale a été créée en 2006 afin de faciliter les contacts qui doivent être établis au niveau de la Région Poitou-Charentes. Les délégations qui la composent sont anciennes et poursuivent leur action à l'échelon départemental.

Le siège de cette délégation régionale est aux Bouchauds sur la commune de Saint Cybardeaux, Canton de Rouillac en Charente. L'Abbaye de Bassac, Canton de Jarnac, offrait au meilleur coût des commodités d'hébergement et des facilités pour les réunions de travail en un lieu prestigieux par son histoire autant que par son architecture romano gothique en pierre calcaire. Pour ce qui concernait les participants, une vaste salle à voûte de cloître* pour les réunions plénières et de nombreuses salles de travail à croisées d'ogive**. Un lieu propice à la réflexion que l'on pouvait attendre du tailleur de pierre organisateur de la rencontre.



Eglise abbatiale fortifiée à Bassac

Salle de conférences plénières et sa voûte de cloître

Le fleuve Charente à Bassac



Le bâtiment abbatial et son jardin au bord de l'eau

Délégation régionale Poitou Charentes de Maisons Paysannes de France

*Une **voûte de cloître** est une construction, ici en pierre de taille, faite de quatre voûtes supportées par de puissants murs de plusieurs mètres d'épaisseur.

Une **croisée d'ogives est la rencontre de plusieurs voûtes qui se rejoignent en un point central où se trouve une clé de voûte.

L'ambiance fut ainsi sereine et studieuse, sympathique à ses heures, notamment lorsque le Président Michel Fontaine, par délégation du Ministre de la Culture, remit à Madame Jacqueline Fortin, le diplôme de Chevalier des Arts et des Lettres. Déléguée pour la Charente Maritime depuis une quinzaine d'années, J. Fortin en est à son deuxième mandat d'administrateur de l'association nationale Maisons Paysannes de France. Dans son département, depuis la quinzaine d'années qu'elle est retraitée de l'Education Nationale ainsi que son mari, elle prend part avec celui-ci à de nombreuses activités dans le domaine de la sauvegarde du patrimoine bâti mais aussi de la culture dans tous ses aspects, y compris la mémoire du parler charentais.

Le programme avait, cette année, quatre thèmes principaux qui ont fait chacun l'objet d'une commission de travail : le service conseil, les outils informatiques, la communication, l'organisation de la délégation.

Conclusions des travaux en commission

Commission du service conseil

Le service conseil a pour objectif de sensibiliser les propriétaires de bâtiments anciens à la valeur singulière de leur bien. Ensuite, les aider à faire un état des lieux et les orienter, les guider au besoin, vers des solutions appropriées. L'intervention peut éventuellement toucher le professionnel pressenti s'il se montre réceptif. En tout cas, il convient de mettre en garde nos adhérents contre les inconvénients que présentent sur la durée les solutions pernicieuses pour le bâti ancien *. De sérieux mécomptes se révèlent aujourd'hui pour des restaurations datant des décennies de l'après-guerre.

Le déficit de formation professionnelle pour le bâti ancien en est la cause principale. Trop peu de professionnels ont aujourd'hui la formation nécessaire pour ce type de bâti tandis que tous peuvent cependant intervenir du fait d'une qualification reçue pour les types de construction en béton de ciment qui prévalent depuis une soixantaine d'années. C'est pourquoi MPF, dans une action commune à plusieurs associations ou institutions proches par leur activité sociale, préconise la mise en place d'une formation initiale relative au bâti ancien. **Un Bac Professionnel** devrait voir le jour en 2008. En partenariat avec un certain nombre de ces mêmes associations ou institutions, MPF a créé un **Centre de Formation et de Perfectionnement** agréé pour la formation continue qui peut assurer des actions locales de formation des artisans au bâti ancien.

La qualification pour une visite conseil ne nécessite pas d'être un professionnel du bâtiment. Il est suffisant d'avoir vécu sa propre expérience de maître d'ouvrage et d'avoir partagé celles des membres de l'association Maisons Paysannes de France. Ce sont les délégués qui reçoivent les demandes de visite conseil et qui désignent les membres de l'association habilités pour les faire.

La visite conseil est gratuite et, à ce titre, réservée aux adhérents. Mais elle justifie un défraiement.

Commission des outils informatiques

L'informatique de l'association nationale MPF a été renouvelée afin de disposer d'un outil de gestion performant et évolutif notamment axé sur la facilité de communication avec les délégations.

Le nouvel équipement pourra progressivement intégrer des fonctions bureautiques (agenda, base de données, bureau virtuel, etc.) partageables avec les délégations ainsi qu'une base de données photographiques consultable à distance.

Le site INTERNET de MPF a été développé de manière à pouvoir accueillir toutes les délégations sans avoir besoin de leur mesurer étroitement l'espace dont elles pourront disposer.

Le fichier des adhérents est un des piliers du nouvel outil informatique. Son organisation doit permettre une immédiate et totale maîtrise des informations qu'il est appelé à recevoir. Au surplus, les délégations pourront y accéder pour ce qui est de leur périmètre d'intervention afin d'en faire un support de leur propre action territoriale.

Une contribution décisive de membres bénévoles de plusieurs délégations a permis ce bel accomplissement.

Une formation appropriée sera donnée aux délégations qui en feront la demande.

Commission de la communication

Les besoins et types de communication :

Sur le plan interne : - Les besoins dépendent fortement de l'ancienneté des délégations. – Une bonne

* Consulter sur ce sujet notre brochure d'initiation, **Murs, enduits & badigeons**

coordination doit exister entre la communication de l'association nationale et celle de ses délégations. – Les échanges entre délégations limitrophes, notamment mais pas exclusivement, mériteront d'être développés.

Sur le plan externe : - Forte demande de communication avec les élus et avec les médias. La semaine de reportages de l'été 2007 au journal de 13 heures de TF1 en est une belle application – Besoin d'activités communes avec d'autres associations dont les motivations sont suffisamment proches. - L'écoconstruction entretient un courant d'adhésions plutôt jeunes.

En matière d'outils de communication :

Internet bien sûr : - L'efficacité de la communication avec les médias en dépend naturellement, - C'est une facilité d'accès à l'information que découvre un nombre croissant de nos concitoyens.

Les supports papiers traditionnels n'ont pas vécu pour autant. - D'abord parce que tout le monde n'a pas accès à Internet. – Ensuite parce que chacun conserve la faculté de choisir le mode de communication qu'il privilégie.

– La qualité de la **revue nationale PATRIMOINE RURAL** témoigne de l'intérêt durable du support papier.

Une charte graphique a été conçue pour permettre aux délégations de disposer de supports écrits ayant une identité visuelle qui conforte la **notoriété nationale de Maisons Paysannes de France**.

Commission de l'organisation des délégations

Relations humaines – À ce titre, il a été débattu en commission de divers sujets. Notons : – fidéliser les adhérents – gérer les salariés, s'il en est – rajeunir les cadres.

Relations institutionnelles

- **La relation avec les Régions** est devenue cruciale dans la mesure où l'Etat leur transfère de plus en plus d'attributions dans les domaines qui touchent à notre activité associative.
- **La relation entre associations proches** par leur objet social est également indispensable dans la mesure où les terrains d'intervention sont similaires ou simplement complémentaires.

Conclusion de cette présentation de la réunion des délégués

Il convient de souligner la notoriété, la compétence et l'autorité en son domaine de **Maisons Paysannes de France**. Plus de **quarante années** d'une existence active grâce au dévouement de ses dirigeants nationaux et de ses délégués locaux et leurs équipes (l'Indre-et-Loire fut parmi les premiers) ont valu à notre association nationale de figurer désormais parmi les acteurs décisifs dans le domaine de l'habitat ancien et de son environnement. En témoignent tout particulièrement les actions suivantes auxquelles elle est associée :

- Accord de partenariat avec la **Cité de l'Architecture** pour 2008 et 2009.
- Accord avec la **Fondation du Patrimoine** pour piloter les critères de sélection des dossiers.
- Etude sur le bâti agricole commandée par le **Ministère de l'Agriculture**.
- Etude sur l'habitat ancien commandée par le **Ministère du logement**. Pour la première fois, une étude méthodique sur le bâti ancien avec des critères de mesure. Sur 10 bâtiments anciens tous ont été classés en C ou D sur l'échelle de mesure A B C D E F G. Encourageant lorsque l'on sait que très peu de logements actuels fussent-ils modernes méritent les critères A et B.
- Une deuxième étude pour le **Ministère du logement** sur le même sujet va être effectuée dont il doit sortir **des chiffres qui feront autorité** et qui pourraient éviter des obligations d'isolation mal venues pour des millions de bâtiments anciens.
- **Suite au Grenelle de l'environnement**, MPF est représentée dans un groupe de travail par son secrétaire général qui aura la charge de rédiger **les fiches de proposition** qui vont être faites.

Camille Chauvet, vice-président MPT mandaté pour représenter la déléguée d'Indre-et-Loire



Panneaux d'information des délégations du Poitou Charentes



Une séance plénière



Un ponceau sur le fleuve, à Bassac

Stage du 16 novembre 2007 aux Archives départementales, à Chambray-lès-Tours

L'intérêt de nos adhérents pour l'histoire de leur maison ancienne s'est confirmé une nouvelle fois. Il a fallu faire deux groupes tant ils étaient donc à l'assemblée générale de Cette réunion annuelle des choisi pour échanger ses d'investigation de votre l'avancement de ses propres manière de progresser. C'est, fréquenter de vieux grimoires qui ne livrent leurs secrets qu'au prix d'une volonté de persévérer de la part du nouveau venu. Echangeons, échangeons.



venus nombreux. Nous proposerons reconduire ce type de stages en 2008. adhérents sera un moment tout à fait impressions en ce nouveau domaine association. Aussi, faire part de recherches et découvertes sur la en effet, une sorte d'aventure que de

*
* *

ASSEMBLEE GENERALE du samedi 16 FEVRIER 2008

Attention ! La date du samedi 2 février avait préalablement été retenue et diffusée auprès de divers interlocuteurs. Nous regrettons d'avoir dû reporter cette date pour cause d'indisponibilité des salles en un lieu de rencontre commode d'accès.

La réunion se fera aux Halles de TOURS, salle 121 – La salle sera ouverte à 14 h 00, la séance débutera à 14 h 30.

L'ordre du jour comportera : **Accueil** des participants par la présidente Michèle Balivet Benoit qui présentera ensuite le **rapport moral** – Le **rapport financier** sera présenté par le trésorier Jean-François Elluin – Ces deux rapports seront soumis au **vote des adhérents** présents – **Administrateurs** : renouvellement par tiers et nouvelles candidatures. Viennent à échéance en 2008 les mandats de : Christophe CHARTIN, François COME, Jean-Pierre DEVERS, Alain MASSOT, Jean MERCIER. Tous renouvellent leur candidature. Une nouvelle candidature exprimée à ce jour : Eric DUPONT. Ces candidatures ainsi que celles qui pourraient se faire connaître jusque et y compris en cours de séance seront soumises au **vote des adhérents**.

Une communication sur l'isolation thermique des logements sera ensuite faite par notre administrateur Jean-Pierre BANY, thermicien retraité. Ce sera l'occasion de mettre en valeur l'action de notre association nationale MPF et de ses délégations pour le respect des particularismes de l'habitat ancien qui ne doit pas être traité comme l'habitat moderne en matière d'isolation.

Le pot de l'amitié sera sans nul doute, comme à l'accoutumé, un moment d'échange privilégié entre adhérents et autres participants ainsi qu'avec les représentants au conseil d'administration de l'association.

Sorties de découverte de l'habitat ancien et de son environnement

Au printemps, en mai, **en car**, dans le sud du département et/ou aux confins des départements limitrophes.

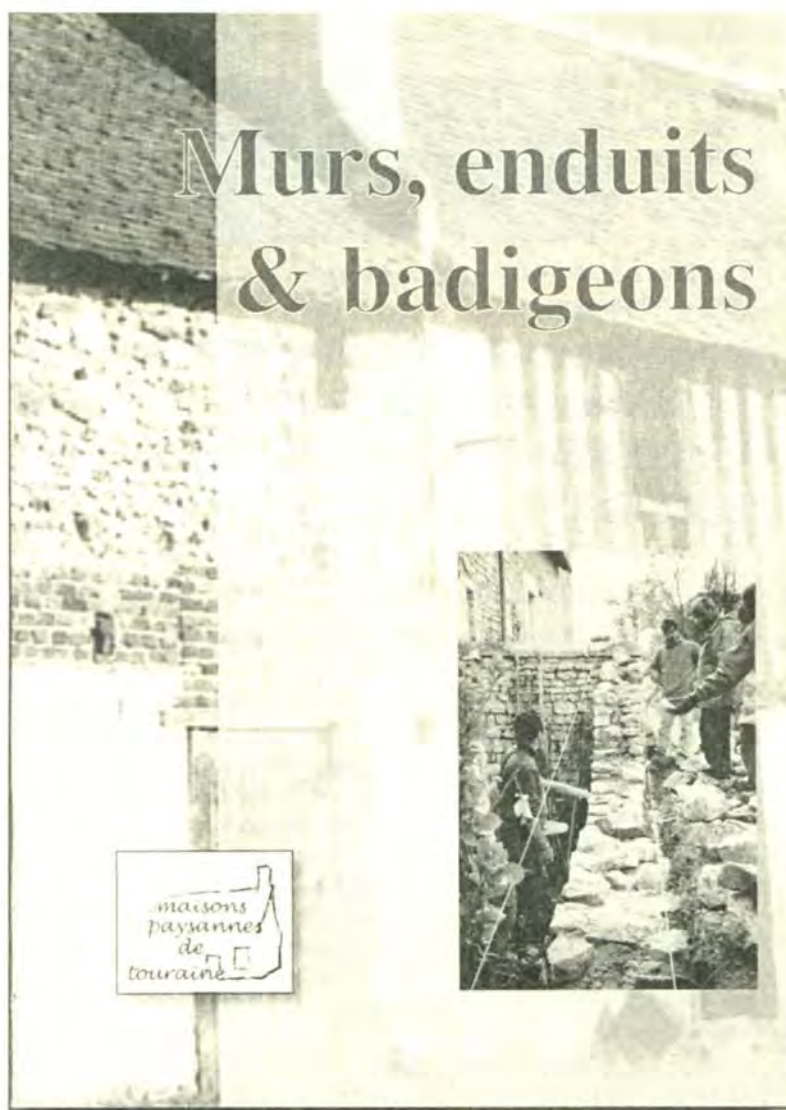
A l'automne, en octobre, **en car**, en amboisie.

A tout moment, selon l'opportunité, **en covoiturage**, visite de chantiers présentant un intérêt particulier (isolation naturelle, granges de bruyère, etc.) Les adhérents intéressés sont invités à faire connaître leur **adresse courriel** à J-F ELLUIN : jfa.wanadoo.fr

Stages d'application

Torchis au nord de la Loire - **Enduits extérieurs**, au nord de la Loire – **Enduits intérieurs** chaux/chanvre et/ou chaux/terre, au sud de la Loire – **Végétalisation** ; implantation d'une haie champêtre, au nord de la Loire, à l'automne – **Archives** : un stage au printemps, un autre stage à l'automne.

Ces projets de programme feront l'objet d'informations complémentaires lors de l'A.G. du 16 février selon l'état d'avancement des démarches de mise en place. **Les bulletins d'inscription** commenceront à paraître dans le bulletin de liaison N° 60 Mars 2008. Au besoin, des bulletins d'inscription seront disponibles au cours de l'A.G. du 16 février pour les stages des mois de mars et avril.



Une brochure d'initiation tout à fait essentielle

Cette nouvelle brochure qui a pour titre **Murs, enduits & badigeons** a été éditée par Maisons Paysannes de Touraine en janvier 2007. Elle a été présentée à l'Assemblée Générale de notre Association le 3 février 2007.

Elle est cédée par l'association pour la somme de 10 euros à la faveur des diverses manifestations publiques aux quelles celle-ci prend part ainsi qu'à l'occasion de contacts avec ses représentants, en particulier les délégués Pays de l'Indre-et-Loire (cf. BULLETIN DE LIAISON N° 56 – MARS 2007.)

NOUVEAU Elle se trouve en vente pour la somme de 12 euros, chez les libraires suivants : AMBOISE PRESSE, 5, Quai du Général de Gaulle, Amboise – FNAC, Les galeries nationales, 72, Rue Nationale, Tours – LA BOITE A LIVRES, 19, Rue Nationale, Tours - Librairie DURANDAL, 14, Rue du Maréchal Foch, Tours.

Elle peut être reçue par courrier postal pour la somme de 13 euros en s'adressant à : Alain MASSOT, Le Ruau, 37800 Noyant de Touraine – Tél. 02 47 65 89 02 – Courriel : massot.leruau@wanadoo.fr